

Feuille paroissiale N° 1355

AUBIGNAN, BEAUMES-DE-VENISE, LAFARE, SUZETTE, LA ROQUE-ALRIC, VACQUEYRAS ET GIGONDAS

Informations pratiques :

Adresse : 43, place du Château de Pazzis, 84810 AUBIGNAN

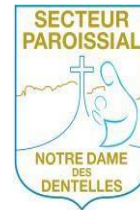
Permanence paroissiale : 10H – 12H du lundi au vendredi, Presbytère d'Aubignan

Site internet : www.ndd.paroisse84.fr e-mail : nd.desdentelles@gmail.com

Contactez le Curé, Jean-Paul Mangopa :

Mail : jpmangopa@yahoo.fr

Téléphone fixe : 04.90.62.61.16 / Téléphone Portable : 07.45.33.00.64



Semaine du 25/10/2025 au 02/11/2025

LETTRÉ DE SAINT AUGUSTIN À PROBA SUR LA PRIÈRE

« La prière du Seigneur »

Les paroles nous sont nécessaires, à nous, afin de nous rappeler et de nous faire voir ce que nous devons demander. Ne croyons pas que ce soit afin de renseigner le Seigneur ou de le fléchir.

Aussi, lorsque nous disons : *Que ton nom soit sanctifié*, c'est nous-mêmes que nous exhortons à désirer que son nom, qui est toujours saint, soit tenu pour saint chez les hommes aussi, c'est-à-dire ne soit pas méprisé, ce qui profite aux hommes et non pas à Dieu.

Et lorsque nous disons : *Que ton règne vienne*, alors qu'il viendra certainement, que nous le voulions ou non, nous excitons notre désir de ce règne, afin qu'il vienne pour nous, et que nous obtenions d'y régner. Quand nous disons : *Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel*, c'est pour nous que nous demandons une telle obéissance, afin que sa volonté soit faite en nous comme elle est faite au ciel par ses anges.

Quand nous disons : *Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour*, aujourd'hui signifie « dans le temps présent », nous demandons d'avoir ce qu'il nous faut en désignant le tout par la partie la meilleure, qui est le pain ; ou nous demandons le sacrement des croyants qui nous est nécessaire dans le temps présent pour obtenir non pas le bonheur dans ce temps, mais le bonheur éternel.

Quand nous disons : *Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés*, nous rappelons à nous-mêmes et ce que nous demandons et ce que nous devons faire pour être exaucés. Quand nous disons : *Ne nous soumets pas à la tentation*, nous rappelons à nous-mêmes ce qu'il faut demander : que nous ne consentions pas à une tentation trompeuse, ou que nous ne fléchissions pas sous une tentation accablante, parce que nous serions privés du secours divin.

Lorsque nous disons : *Délivre-nous du Mal*, nous rappelons à nous-mêmes qu'il ne faut pas nous croire établis dans ce lieu où nous n'aurons plus à souffrir aucun mal. Et cette demande placée en dernier lieu dans la prière du Seigneur a une telle ampleur que le chrétien soumis à n'importe quelle épreuve exprime sa plainte par elle, verse des larmes par elle, commence par elle, s'y attarde, et termine par elle sa prière. Nous avons besoin de ces paroles pour confier les réalités elles-mêmes à notre mémoire.

Car lorsque nous disons n'importe quelles autres paroles, soit que le cœur de l'homme en prière les forme d'abord pour voir clair en lui, soit qu'il s'y attache en conclusion pour s'épancher, nous ne disons rien d'autre que ce qui se trouve déjà dans cette prière du Seigneur, du moins si nous prions de façon juste et appropriée. Si l'on dit quelque chose qui ne puisse pas se rattacher à cette prière évangélique, même si la prière n'est pas illicite, elle est charnelle. Et je ne sais pas comment on pourrait ne pas l'appeler illicite, puisque la prière spirituelle est la seule qui convienne à des hommes qui ont reçu du Saint-Esprit la nouvelle naissance.

BON À SAVOIR

- **A partir du 25 octobre 2025, nous passons à l'heure d'hiver ; les messes du soir seront célébrées à 18 H 00 au lieu de 18 H 30.**
- **Merci de consulter en annexe le planning des bénédictions de nos cimetières les 1-2 novembre, pour y participer**

Semaine du 25/10/2025 au 02/11/2025

Samedi 25 octobre De la férie	BEAUMES-DE-V.	18 H 00	Messe anticipée du 30 ^{ème} dimanche du temps ordinaire à l'église paroissiale. IP pour + Louis D'ALANÇON.
Dimanche 26 octobre 30 ^{ème} DIM. TEMPS ORDINAIRE	SUZETTE	09 H 00	Messe du 30 ^{ème} dimanche du temps ordinaire à l'église paroissiale.
	AUBIGNAN	10 H 30	Messe des défunts et du 30 ^{ème} dimanche du temps ordinaire à l'église paroissiale.
Lundi 27 octobre De la férie	AUBIGNAN	18 H 00	Chapelet à l'Esprit Saint à l'église paroissiale.
Mardi 28 octobre St SIMON et St JUDE, Apôtres	BEAUMES-DE-V.	17H 45	Vêpres à l'église paroissiale.
		18 H 00	Messe à l'église paroissiale. IP pour + Louis D'ALANÇON.
Mercredi 29 octobre De la férie	AUBIGNAN	18 H 00	Messe à l'église paroissiale. IP pour + Louis D'ALANÇON.
Jeudi 30 octobre De la férie	AUBIGNAN	09 H 00	Messe à l'église paroissiale. IP pour + Louis D'ALANÇON.
		17H - 19H	Confessions au presbytère.
Vendredi 31 octobre De la férie	GIGONDAS	18 H 00	Messe à l'église paroissiale. IP pour + Louis D'ALANÇON.
Samedi 1 ^{er} novembre TOUSSAINT	AUBIGNAN	10 H 30	Messe unique à l'église paroissiale. IP + famille AUBERY-LESBROS, + Louis D'ALANÇON.
Dimanche 2 novembre Commémoration des fidèles Défunts	GIGONDAS	08 H 45	Bénédiction du cimetière de Gigondas
		09 H 00	Messe à l'église paroissiale. IP pour + Louis D'ALANÇON.
	BEAUMES-DE-V.	10 H 30	Messe à l'église paroissiale. IP pour + Louis D'ALANÇON.



Défunts du mois d'octobre 2026 :

Monique CUNIN,
Henri GIRARD,
Sabrina LOMBARD,
Marie-Line FERRERA,
Josette BRES,
Suzanne MARTIN,
Louis LE MAY,
Louis D'ALANÇON,
Monique DOUZON,
Huguette MERCIER.

DENIER DE L'EGLISE

Je donne au denier de l'Eglise pour Soutenir mon curé car il m'apporte chaque jour la nourriture spirituelle pour le salut de mon âme. Des dépliants sont disponibles dans nos églises. Merci pour vos dons. Merci de consulter les nouvelles affiches du denier de l'Eglise ; veuillez-vous servir des enveloppes déposées au fond de l'église.

RECEVOIR LA FEUILLE PAROISSIALE PAR INTERNET

Ecrire à : nddfeuilleparoissiale@gmail.com
en indiquant votre adresse et signalant « je désire recevoir la feuille paroissiale »